

À Saint-Denis, le 2 septembre 2022,

Monsieur le recteur de l'Académie de Créteil
Rectorat de Créteil
4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex

Objet : Préavis de grève pour la période du 5 septembre au 22 octobre 2022

Monsieur le recteur,

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Créteil pour les jours suivants : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 septembre, 1^{er}, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21 octobre 2022.

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Pour la création de postes d'enseignants et de personnels de vie scolaire.
- Pour la prise en charge des risques environnementaux
- Réemploi de tous les personnels de vie scolaire et d'enseignement au chômage (AED-AESH).
- Titularisation de tous les personnels non-titulaires sans condition de concours ni de nationalité.
- Contre les pressions hiérarchiques
- Contre la répression syndicale
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre la « réforme » de l'éducation prioritaire
- Pour l'élargissement de la carte des REP
- Contre les réformes du lycée général, du bac et du lycée professionnel et contre Parcoursup
- Contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- Contre le projet de loi « école de la confiance »

Je vous prie de croire, monsieur le recteur, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD ÉDUCATION CRÉTEIL
Jules Siran, co-secrétaire général académique

